

MYTH & CHAMPIONNAT DE FRANCE CORSAIRE 2026

FICHE DE DÉCLARATION DE JAUGE ET DE L'ARMEMENT DE SÉCURITÉ

Cette fiche doit être renseignée par le skipper du bateau et peut faire l'objet d'un contrôle par un membre du Comité Technique à tout moment, de la confirmation de l'inscription jusqu'au temps limite de dépôt des réclamations de la dernière course. Cette fiche doit être remise au Comité Technique lors de la confirmation de l'inscription.

Obligations générales

Tout l'équipement exigé doit :

- fonctionner correctement ;
- être régulièrement vérifié, nettoyé et révisé ;
- être stocké dans des conditions d'altération minimale ;
- être facilement accessible ;
- être d'un modèle, d'une dimension et d'une capacité adaptés à l'usage prévu ;
- les équipements de sécurité doivent être en rapport avec le nombre de personnes à bord.

Contrôles initiaux à la confirmation de l'inscription

Lors de la confirmation de l'inscription, chaque skipper présentera au Comité Technique :

- le certificat de jauge valide du bateau ;
- la VHF du bord en état de fonctionnement (batterie chargée) ;
- les cartes marines qui seront utilisées (papier ou support électronique) ;
- les trois feux rouge à main ;
- les voiles embarquées et utilisées pour marquage. Sauf dérogation accordée par le comité technique, seules des voiles certifiées pourront être embarquées et utilisées.

Pesées de safrans

Pour les bateaux dont le safran n'aurait pas été pesé au cours de la saison 2025 – 2026 ou dont le poids n'était pas conforme aux règles de classe lors de leur dernière pesée, les skippers présenteront également leur safran incluant la barre et le stick. Le comité technique établira une liste qui sera affichée sur le tableau officiel de la course.

Certification initiale de voiles

Un atelier de mesurage de voiles sera mis en place afin de procéder à la certification initiale des voiles le vendredi 31 juillet de 15h00 à 18h00, le samedi 1^{er} août et le lundi 3 août. Il est demandé aux bateaux concernés de prendre contact avec un mesureur de la classe pour réaliser les opérations de certification.

NOM DU BATEAU : N° DE VOILE SKIPPER NOM : N° DE PORTABLE : NOMBRE D'ÉQUIPIERS : MYTH : NATIONAL CORSAIRE :

VOILES EMBARQUÉES		
TYPE		CERTIFICATION
GÉNOIS	☐	☐ OK
Foc N°1	☐	☐ OK
AUTRES FOCS OU TOURMENTIN TYPES :	☐	☐ OK
GRAND-VOILE	☐	☐ OK
SPI COULEUR :	☐	☐ OK

ARMEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Description	
MOYENS DE COMMUNICATION	
1 VHF portable 5 W étanche ou en pochette étanche	☒ OK
ÉQUIPEMENTS DU BATEAU	
1 Extincteur adapté Date de validité :	☐ OK
1 Dispositif d'assèchement manuel (seau, écope ou pompe manuelle mobile) Type :	☐ OK
1 Dispositif de remorquage constitué d'un point d'amarrage adapté et d'un bout de remorquage d'une longueur minimum de 15 mètres et d'un diamètre minimum de 8 millimètres <i>(Il est recommandé que le bout de remorquage soit flottant et il doit représenter un objet pour lui même)</i>	☐ OK
1 mouillage facilement accessible constitué : - d'une ancre d'un point minimum de 5 kg - d'une chaîne d'ancre en acier d'une longueur minimale de 5 mètres et d'un diamètre minimum de 6 millimètres - d'une aussière d'ancre d'une longueur minimale de 20 mètre et d'un diamètre minimum de 10 millimètres	☐ OK
1 Moyen de remonter une personne à bord à poste Type :	☐ OK
1 Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer de type « bouée couronne » ou « bouée fer à cheval » incluant un dispositif lumineux étanche	☐ OK
3 feux rouges à main Date de validité :	☐ OK ☐ OK
1 dispositif lumineux collectif (lampe torche étanche)	
1 kg d'outils	☐ OK
1 aviron ou une pagaie	☐ OK
1 gaffe (doit représenter un objet pour lui même)	☐ OK
4 pare-battages	☐ OK

ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCURITÉ

Équipement individuel de flottabilité d'au moins 100 N, soit de type gonflable, soit de type gilet à flottabilité permanente.

1 par personne à bord

	Type (Gonflable ou Gilet)	Date de validité
1	☐ Gonflable ☐ Gilet	
2	☐ Gonflable ☐ Gilet	
3	☐ Gonflable ☐ Gilet	
4	☐ Gonflable ☐ Gilet	

MOYENS DE NAVIGATION

1 Compas magnétique ☐ OK

Cartes marines couvrant la zone de course ☐ Papier ☐ Support Electronique

1 Règlement international pour prévenir les abordages en mer ☐ OK

1 Document décrivant les système de balisage ☐ OK

1 Document précisant les heures et coefficient des marées ☐ Papier ☐ Support Electronique
de la zone de course pour les jours de course

SKIPPER Nom : Prénom :	COMITÉ TECHNIQUE Nom : Prénom :
OBSERVATIONS	OBSERVATIONS
Date :	Date :
Signature « Je certifie l'exactitude des informations fournies »	Signature